Entretien de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères, dans "Le Monde" du 13 septembre 2012, sur l'assassinat de l'ambassadeur américain en Libye, la situation en Syrie et sur l'aval de la Cour constitutionelle allemande au Mécanisme de stabilité européen.

2012-09-13

Q - L'ambassadeur américain et trois autres diplomates américains ont été tués en Libye, à Benghazi, par des gens qui manifestaient leur colère à propos d'un film qu'ils jugeaient insultant pour l'islam. Quelle est votre réaction ?

R - Ces actions sont absolument inqualifiables. Nous avons immédiatement réagi pour les condamner, dire notre solidarité aux autorités américaines, et demander aux autorités libyennes de faire ce qu'il faut pour arrêter les coupables et ne pas permettre ces exactions abominables. Il faut que les autorités libyennes réagissent.

Q - Craignez-vous en Syrie une mainmise des islamistes sur la situation après Assad ?

R - Si le drame syrien devait se poursuivre longtemps, la crainte est effectivement celle que vous dites. C'est contre cela que nous luttons.

Q - Vous avez déclaré que la France ne livrait pas d'armes létales aux rebelles, mais ne faudrait-il pas leur fournir des moyens de défense antiaériens ?

R - À l'heure actuelle, tous les pays d'Europe se sont prononcés pour un embargo sur les armes. La France le respecte. La difficulté pour aller plus loin, c'est que nous n'avons pas de base légale pour le faire et qu'il faudrait être sûr que les armes ne se retourneront pas contre nous.

Q - Et si Assad utilisait des armes chimiques ?

R - La réaction de la France, et sans doute de nos partenaires, serait immédiate et foudroyante. C'est clair et net.

Q - Il y a un accord avec les Russes là-dessus ?

R - Les Russes ont dit à Bachar Al-Assad : «Pas touche».

Q - La Cour constitutionnelle allemande vient de donne son aval à l'adoption par Berlin du Mécanisme de stabilité européen. Quelle est votre réaction ?

R - C'est une bonne nouvelle. L'Europe connaît des difficultés, mais il y a depuis juin une série de petits cailloux, d'éléments positifs qui étaient encore inimaginables il y a quelques mois : le pacte pour la croissance, l'union bancaire, le rôle nouveau que s'autorise la Banque centrale européenne et maintenant l'accord de la cour de Karlsruhe...

Q - Vous étiez en 2005 l'homme du non au Traité constitutionnel européen, qu'est-ce qui vous fait défendre aujourd'hui le traité de discipline budgétaire ?

R - Imaginez que, dans le contexte actuel, le Parlement français refuse le paquet budgétaire, l'Europe serait fichue en l'air. Je ne dis pas que tout est admirable dans ce Traité, mais le vote est vraiment nécessaire.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 20 septembre 2012

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/185848-entretien-de-m-laurent-fabius-ministre-des-affaires-etrangeres-dans